

SAN JUAN – Réunion conjointe : AFRALO / AfrICANN
Mercredi 14 mars 2018 – 13h30 à 15h00 AST
ICANN61 | San Juan, Porto Rico

TIJANI BEN JEMAA : Nous allons commencer. Mohamed, permettez-moi premièrement de souhaiter la bienvenue à nos amis de toute l'Afrique qui sont dans la salle. Ils sont venus parce qu'en fait, il y a toujours une réunion conjointe AFRALO/AfrICANN sur l'emploi du temps, bien que c'est une réunion d'AFRALO. Mais comme nous n'avons rien à leur cacher, ils sont tous invités. Malheureusement, cela n'a pas été changé sur l'emploi du temps général parce qu'on ne peut pas changer cet emploi du temps à la dernière minute.

Mohamed, est-ce que vous m'entendez ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui. Merci Tijani, je vous entends parfaitement.

TIJANI BEN JEMAA : D'accord, donc allez-y.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

MOHAMED EL BASHIR : Encore une fois, merci Tijani, je vous entends très bien. Soyez tous les bienvenus à cette réunion d'AFRALO. C'est notre réunion mensuelle. Je voudrais encore une fois m'excuser de cette confusion entre la réunion AFRALO et la réunion conjointe AFRALO/AfrICANN. Mais nous sommes toutefois contents de vous avoir dans la salle. Il y a des questions importantes qu'il faudrait que l'on discute. Il s'agit des sujets urgents, des sujets brûlants, qui ont été identifiés par la communauté AFRALO il y a un certain temps et dont on discute depuis.

Malheureusement, je n'ai pas pu vous rejoindre à la belle ville de San Juan et je vous envie tous. Je suis très jaloux parce que je vois les photos que vous publiez sur Facebook et je vois à quel point la ville est belle. Et je vois que vous faites la fête également. Donc profitez bien de San Juan et j'espère que vous aurez une bonne réunion.

Comme Tijani le disait, nous nous attendons à recevoir vos contributions concernant les sujets que nous allons discuter cet après-midi qui est la liste des sujets brûlants. Ce sont les sujets brûlants que nous avons discutés à l'interne. Et finalement, nous avons un rapport qui est maintenant prêt à être présenté.

Comme je ne suis pas dans la salle parmi vous et qu'Adobe Connect ne fonctionne pas, je ne vous vois pas, vous ne pouvez pas me voir. C'est malheureux et ce sera très difficile pour moi

de pouvoir présider cette réunion à distance de manière efficace sans ces outils. C'est pourquoi je vais céder la parole soit à Aziz Hilali qui était notre ancien président, s'il est dans la salle. Il a fait un excellent travail comme modérateur de conférence, donc j'espère qu'il pourra faciliter l'appel en conférence pour cette salle. Et moi, je participerai à l'appel à distance. Sarah Kiden, notre secrétaire, est également disponible dans la salle si je ne me trompe et elle coprésidera avec Tijani pour diriger notre ordre du jour puisque je crois qu'Aziz n'est pas là. Merci.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Mohamed. Aziz n'est pas là parce qu'il est occupé dans une réunion du NomCom.

Nous allons démarrer notre réunion. Je voudrais donc encore une fois vous souhaiter la bienvenue. L'appel, je pense, était à l'ordre du jour, si je me trompe ? C'est bien le cas ?

GISELLA GRUBER :

Merci Tijani. Nous enverrons un formulaire à ceux qui sont connectés à travers le téléphone et nous ferons circuler une liste d'appel autour de la table pour que vous puissiez signer votre assistance. Je vous rappelle que nous avons des services d'interprétation en arabe et en français si besoin, mais Mohamed recevra la connexion audio en anglais, donc on a une

connexion audio. Si vous vous connectez au site web principal de l'ICANN, si vous avez besoin d'accéder au canal français, vous pouvez vous connecter à travers la page du site web principal. Donc vous recevrez le son dans la langue dont vous aurez besoin. Merci.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Gisella.

Donc Mohamed a fait la présentation. Nous allons maintenant passer au point numéro 3 à l'ordre du jour, qui est la liste des sujets brûlants d'AFRALO. Mohamed, est-ce que vous voulez présenter cela ? Allez-y.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Tijani. Normalement, vous devriez avoir à l'écran le rapport des sujets brûlants d'AFRALO. Pour ceux qui participent à cette réunion pour la première fois, je vous explique un peu.

AFRALO a créé un groupe de travail sur les sujets brûlants et le but principal de ce groupe de travail était d'accorder quels étaient les sujets pertinents. Donc il fallait identifier d'abord puis se mettre d'accord sur cette liste de sujets qui étaient, pour la communauté, des sujets brûlants, pour la communauté internet africain dans le cadre de l'ICANN. Donc l'idée étant toujours de

pouvoir nous concentrer sur ces questions de politiques et de leur donner la priorité.

Dans nos discussions, outre essayer d'avoir des responsables de chaque sujet pour que l'on puisse faire des progrès par rapport à chaque sujet, l'idée était de les adresser à l'interne pour que chacune de ces personnes puisse présenter le travail fait sur ces sujets.

Donc dans ces derniers mois, nous avons eu quelques téléconférences, je pense entre quatre et cinq. Donc nous avons tenu ces téléconférences, dont l'objectif était de nous mettre d'accord sur un ensemble de sujets brûlants prioritaires pour pouvoir soumettre à la considération du groupe ces sujets-là et pour pouvoir y travailler.

Donc premièrement, je tiens à remercier les membres du groupe de travail, à savoir Fatimata, Daniel, Dave et Tijani, bien sûr. Tout le monde a contribué au travail du groupe, en particulier Daniel puisqu'il a été responsable de la rédaction du rapport.

Notre objectif était non seulement de nous mettre d'accord sur une liste de sujets brûlants et d'élaborer un rapport, mais de pouvoir identifier des mesures à prendre ou des activités qui pourraient s'organiser pour pouvoir aborder chacun de ces sujets.

Les sujets brûlants qui ont été sélectionnés étaient donc premièrement de promouvoir la mise en œuvre des TLD dans les opérateurs de registre africains, ce qui est, à notre avis, une question importante pour la sécurité et la stabilité des TLD qui sont opérés par des opérateurs de registre africains. On pourrait très bien essayer de faire du travail là-dessus.

Puis nous avons les noms géographiques dans les gTLD, ce qui est important pour la région africaine, en particulier sachant quelle a été l'expérience avec le .africa puis le procédures pour des séries ultérieurs de nouveaux gTLD. Il s'agit d'un domaine sur lequel nous pourrions nous concentrer pour essayer de nous pencher sur ce sujet plus en détail.

Puis nous avons le RGPD, un sujet brûlant pour tout l'ICANN en ce moment, comme vous aurez vu de par les discussions qui auront lieu à San Juan en ce moment. Étant donné que du côté africain nous n'avons pas énormément de fournisseurs de services qui viennent ou qui travaillent dans le marché européen, cela ne veut pas dire que ce sujet n'aura pas de conséquences pour nous, que cela n'aura aucune incidence pour nous puisque cela pourra avoir un impact sur l'Afrique également. Donc il faut que l'on se penche sur le RGPD et ses implications pour le marché du DNS.

Les services d'annuaires des données d'enregistrement et le WHOIS constituent également un autre sujet important qui a été identifié par notre communauté.

Et puis nous avons encore une fois la transparence et la responsabilité, autre sujet d'importance pour nous.

La diversité et la participation à l'ICANN sachant que nous venons d'une région qui, disons, requiert de l'attention au niveau du renforcement de capacités et de la formation. Donc je pense que la diversité et les initiatives de participation et d'implication à l'ICANN sont tout à fait d'importance pour nous.

Puis nous avons les questions liées à la gouvernance internet et les activités associées. Nous avons donc le renforcement des capacités et les activités de sensibilisation et l'implication en Afrique. Il faut que l'on se concentre sur les domaines pour lesquels on pourrait élaborer du matériel qui puisse être diffusé pour sensibiliser la communauté au sujet de l'ICANN, les questions qui y sont abordées, donc que tout ce matériel soit disponible en des langues autres que l'anglais également, pour que ce soit plus accessible pour la communauté africaine.

Donc voilà les questions de politique que nous avons identifiées comme des sujets brûlants. Si vous lisez le rapport – et j'espère que vous pourrez trouver un lien à l'écran qui vous permet d'y accéder sur vos propres ordinateurs – pour pouvoir le consulter

en détail. Autrement, vous pourrez également faire une recherche sur Google avec ces mots clés « AFRALO Hot Topics report » et accéder à ce rapport.

En tout cas, la structure du rapport comporte un récapitulatif de la question par sujet. Et puis, il y a quelques phrases qui expliquent pourquoi cette question est d'importance pour nous, pour la communauté internet africaine, à savoir AFRALO.

Puis nous avons quelques actions à suivre qui ont été proposées pour chaque sujet, donc pour aborder cette problématique. Ces actions à suivre pourraient varier entre des parties prenantes, des groupes de travail de parties prenantes dans la région, par exemple c'est le cas du DNSSEC qui est en coordination avec afTLD et avec d'autres groupes. Donc on a créé un groupe de travail conjoint ou alors il pourrait s'agir d'organiser des séminaires web ou d'autres activités de sensibilisation en général.

Donc voilà une révision rapide du rapport des sujets brûlants au niveau politique. Voilà les sujets que nous avons sélectionnés et voilà la structure du rapport. J'espère que cette explication vous aidera à aborder cette question de manière plus efficace. Et je m'attends vraiment à recevoir vos feedback, vos retours comme je le disais tout à l'heure. On a eu une consultation au sein d'AFRALO et cette consultation est déjà finie au sein d'AFRALO.

Mais avant de publier le rapport final, nous voudrions savoir ce que vous en pensez aussi. Donc si vous avez des commentaires sur ce que nous avons élaboré, nous voudrions savoir ce que vous en pensez pour que nous en prenions compte.

Merci Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Mohamed, merci de ce rapport. Je voudrais savoir s'il y a des questions là-dessus. Si vous voulez, je pourrais vous dire comment nous sommes arrivés à cette conclusion, à ce point-là.

Lors de la réunion de Johannesburg, on a décidé d'aborder les questions brûlantes pour savoir quels étaient les sujets qui étaient les plus importants pour AFRALO. Donc on a eu une réunion, on a reçu des propositions de la communauté, on en a discuté et la plupart des sujets n'étaient pas dans la portée de notre travail puisque ce n'était pas des sujets liés à l'ICANN, comme par exemple la cybersécurité. Donc il s'agissait de sujets qui s'occupaient plutôt des contenus sur internet et non pas des noms et des numéros.

Suite à une période courte de consultation, nous avons pu convaincre les personnes de se concentrer sur les sujets liés à l'ICANN. Donc la liste qui en résulte est la liste que Mohamed vient de lire. Puis Daniel, Mohamed et Fatimata ont travaillé

ensemble pour élaborer ce rapport pour lequel il nous faudrait maintenant savoir quel est votre avis.

Je voudrais savoir s'il y a des remarques dans la salle ou des questions ? Bien, cela veut dire que tout est clair. Abdeldjalil.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci, merci de présenter ce rapport. ... aussi qu'on a pu discuté hier à propos des clés KSK. On pourrait l'intégrer aussi. C'est vraiment primordial aussi. Je vous remercie.

TIJANI BEN JEMAA : Excellent, Abdeldjalil. Tu as raison, c'est un sujet très chaud maintenant et il faudrait qu'il soit ajouté à la liste. Merci.

Y a-t-il d'autres commentaires ? Qui ça ? Non ? Très bien.

À ce moment-là, je voudrais vous rappeler que l'objectif de définir des sujets brûlants pour AFRALO est de pouvoir en discuter au sein de la communauté At-Large africaine, et donc que ces discussions permettent à nos communautés d'être au courant de ce qui se passe, de sensibiliser nos communautés par rapport à ce qui se passe et de les emmener à contribuer par rapport aux travaux qui y sont faits. Cela pourrait être à travers un avis au Conseil d'Administration qui soit émis par At-Large, cela pourrait être à travers notre participation à un groupe de

travail qui élabore des politiques ou alors ce pourrait être tout autre type de contribution aussi. Mais c'est cela, l'objectif de notre travail en définitive ; il faut que nous contribuions au travail de l'ICANN, en particulier pour ce qui est de l'élaboration de politiques.

Hadia ?

HADIA ELMINIAWI : Je voudrais m'assurer, en fait, que les sujets dont nous parlons, donc les nouveaux gTLD, c'est bien cela ? Ah, voilà la liste, d'accord, merci.

TIJANI BEN JEMAA : Y a-t-il d'autres questions ? Je n'en vois pas. Cela veut dire que tout le monde est content ? Très bien. De toute façon, le travail va continuer, la période de commentaires, elle est encore ouverte. Mais il faudrait qu'un jour, on arrête ça et qu'on commence donc à réfléchir, à faire le rapport final qui sera fait dans les prochaines semaines. Bien.

MOHAMED EL BASHIR : Tijani, si vous me permettez ?

TIJANI BEN JEMAA : Oui, allez-y Mohamed.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Tijani. Je tiens à remercier tout le monde de leurs commentaires. D'ailleurs, la période de commentaires est déjà finie. Et je pense qu'en tant que groupe, nous sommes déjà prêt à publier ce rapport final. Le rapport est prêt et en fait, on n'attendait que cette réunion, on attendait à avoir l'endossement de toute la communauté. C'est un pas en avant et nous avons maintenant un document qui énumère ces sujets par ordre de priorité qui montre quels sont les intérêts d'AFRALO. Donc à partir de ce moment-là, on pourra formaliser nos activités et procéder avec la publication du rapport final. Merci.

TIJANI BEN JEMAA : D'accord. Pardon Mohamed, excusez-moi, je ne savais pas que la période de commentaires était déjà finie.

Hadia ?

HADIA ELMINIAWI : Je voulais tout simplement m'assurer que la mise en œuvre du DNSSEC dans les opérateurs de registre TLD africains comprenne le roulement de la KSK. C'est bien le cas ? Oui, d'accord.

TIJANI BEN JEMAA : Oui, on a proposé que cela soit ajouté et cela sera ajouté, effectivement.

Heidi avait une proposition. Heidi, allez-y.

HEIDI ULLRICH : Merci Tijani. Bon travail à tout le monde. Je voulais vous féliciter, je pense que c'est fantastique. Vous avez une liste de sujets de politique solide, vous êtes la deuxième RALO à avoir conclu cette liste donc je vous en félicite.

Et l'un des objectifs de ce document était de fournir un guide orientatif pour que les personnes d'AFRALO qui s'occupent des activités de sensibilisation puissent avoir cette liste à portée de main lorsqu'ils sont dans les stands, dans d'autres événements africains, dans les FGI régionaux, dans les FGI africains, lorsqu'on vous discutez avec des membres potentiels qui pourraient rejoindre AFRALO.

Donc je me demande si vous voudriez que ce document final, avec la l'ajout du KSK par exemple, fasse l'objet d'une révision avec le département de communication pour vérifier si on ne pourrait modifier le format pour qu'il soit plus attractif en termes visuel et bien sûr, ce sera traduit en français.

TIJANI BEN JEMAA : Très bien, merci de votre aide, Heidi.

Daniel ?

DANIEL NANGHAKA : Merci. Comme vous savez, lorsque nous avons commencé à discuter des sujets brûlants, nous nous sommes rendus compte qu'il y a toujours des sujets qui apparaissent constamment ; cela évolue. Et depuis que nous avons conclu ce document et vu que la période de commentaires est maintenant complétée, le rapport est déjà conclu. Et toutefois, il faut que l'on soit toujours au courant des changements au niveau de la technologie, des sujets qui apparaissent et ce, au niveau de l'ICANN.

Hier même, on discutait du roulement de la KSK par exemple. Et lorsque j'ai discuté de cette question avec certains des participants de l'Afrique, on se disait qu'il n'y a que deux ou trois pays qui sont préparés pour cette question du roulement de la KSK. Donc automatiquement, cette question devient d'intérêt parce qu'il faut plus de sensibilisation, plus de participation aussi.

Donc je voulais vous dire qu'on ne peut pas s'arrêter et dire : « Ça y est, le travail est fait. » ; on n'aura jamais fini.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Daniel. Effectivement, on n’aura jamais fini avec cette liste. Il y a toujours de nouveaux sujets qui apparaissent et c’est le rapport final du premier ensemble de sujets brûlants que nous avons déjà sélectionnés. De toute façon, oui, on continuera d’ajouter à cette liste.

Allez-y.

VARSHA SEWLAL : Bonjour, je m’appelle Varsha Sewlal. Je suis d’Afrique du Sud et je suis Fellow pour la première fois et je ne sais pas si je devrais être à cette séance, mais je voulais vous poser la question suivante. Comment quelqu’un comme moi – je suis avocate, je suis à la cour de Pretoria et je suis également étudiante, je m’intéresse beaucoup aux lois sur les technologies de l’information pour les pays émergents, en Afrique du Sud notamment, le système de régulation en Afrique du Sud. Et j’aimerais savoir en tant que boursière pour la première fois que je viens ici à l’ICANN, comment est-ce que l’on peut faire référence à vos initiatives de sensibilisation? Comment quelqu’un comme moi peut s’engager, quels programmes vous avez? Et je m’excuse de poser cette question de cette manière, mais je crois que c’est absolument nécessaire. Il n’y a pas personne de mon pays qui soit ici. Et je voudrais savoir ce que

vous faites et comment je peux participer. Je suis très passionnée par ces questions, par l'espace des technologies de l'information dans ma région. Donc vraiment, j'aimerais beaucoup savoir comment procéder.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup. Nous avons deux ALS en Afrique du Sud. Ces ALS ne sont pas présentes aujourd'hui ici. Et pour s'engager, c'est très facile, c'est très simple. Tout est ouvert à tout le monde. Vous pouvez participer à toutes nos réunions, vous pouvez venir à toutes nos téléconférences et les écouter par téléphone, avec des outils électroniques, vous pouvez communiquer très aisément. Vous pouvez vraiment faire toute proposition que vous voulez. Vous pouvez travailler avec tout groupe de travail. C'est vraiment ouvert à toutes et à tous.

Mais si vous voulez travailler pour AFRALO en tant que structure, c'est également très simple. Si vous avez une association, une organisation internet, cette association ou organisation peut donc poser un dossier de demande pour être une structure At-Large ALS, mais vous pouvez également vous présenter en tant que membre individuel et être membre individuel d'AFRALO. Donc c'est très simple, cela est très facile. Si vous voulez travailler, bienvenue parce que véritablement, nous avons besoin de personnes pour travailler ensemble.

VARSHA SEWLAL : Merci beaucoup.

TIJANI BEN JEMAA : Très bien.

Hadia, allez-y.

HADIA ELMINIAWI : C'est un commentaire très rapide que je voudrais faire. Je sais que la période de commentaires est close, mais je vois qu'il n'y a rien en rapport avec le marché du DNS dans le cadre des sujets brûlants.

TIJANI BEN JEMAA : Nous sommes là pour travailler avec les utilisateurs finaux et nous nous concentrons sur les utilisateurs finaux, leurs intérêts, qu'est-ce qui les passionne, qu'est-ce qui les intéresse, quels sont les sujets brûlants. C'est pour cela que vous n'allez rien voir sur le marché, sur le commerce.

HADIA ELMINIAWI : Mais ce que je pensais, c'est que si vous avez un marché compétitif, si vous avez beaucoup de registres et des bureaux d'enregistrement, et bien il me semble que c'est intéressant

pour les utilisateurs finaux parce qu'il y a une compétition sur le marché et ils peuvent en bénéficier, les utilisateurs finaux, avec notamment des prix plus bas d'accès à l'internet, donc les personnes des entités commerciales, les parties contractantes et ainsi de suite, à mon avis, il y a des entrepreneurs également qui sont des utilisateurs finaux.

TIJANI BEN JEMAA : Hadia, proposez un sujet de ce type. Proposez-le, vous allez voir.
Daniel.

DANIEL KHAUKA NANGHAKA : Hadia, je vous entends et je vous comprends. Moi, j'ai parlé avec une personne de l'entité constitutive commerciale et il y a deux documents qui vont être analysés. Et justement, c'est exactement ce dont vous parliez. Mais comme l'a dit Tijani aussi, lorsque nous aurons la prochaine révision et les prochains rapports pour la deuxième partie des sujets d'actualité, et bien nous pourrions inclure cela pour discussions et nous pourrions contribuer à ce débat, donc comment cela a-t-il un impact sur les utilisateurs finaux. Voilà, donc corréliser ces deux points, en effet, je pense que c'est possible.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Daniel.

Donc j’aimerais vous rappeler que nous parlons des sujets brûlants. On ne liste pas tout ce que l’on peut débattre. On parle des sujets véritablement brûlants. Donc si vous voulez en proposer un sur le marché du DNS, c’est tout à fait possible. Très bien.

Est-ce qu’il y a d’autres remarques ? Mohamed, vous voulez dire quelque chose sur ce rapport ?

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Tijani. Je crois que c’est une bonne discussion que nous avons eue. C’est important d’avoir beaucoup de suggestions pour voir exactement comment cela a un impact sur les utilisateurs finaux et que nous puissions travailler en tant que communauté. Nous serions très heureux de recevoir des propositions. Mais je crois que pour avancer maintenant, nous avons une bonne proposition. Nous allons pouvoir l’utiliser. Mais à l’avenir, nous pourrions avoir d’autres propositions de reçues. Donc j’aimerais vous remercier. J’aimerais remercier Heidi et le personnel de tout le soutien prodigué. Merci pour le rapport, également pour toutes les traductions qui sont effectuées. Donc merci beaucoup des commentaires.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Mohamed. Je suis désolé pour les francophones ici dans la salle, mais on n'entend pas toujours la traduction. Vous n'entendez pas, Mohamed, la traduction, je crois, vers l'anglais si on parle en français dans la salle ici.

Donc là, on a parlé des principes opérationnels d'AFRALO, on en a parlé lors de notre dernière téléconférence et il a été décidé que nous allons prendre deux semaines pour y réfléchir. C'était une proposition de Seun. Et aujourd'hui, c'est à l'ordre du jour. Et ce que je propose, c'est de voir la liste de ces principes opérationnels mais de les séparer un petit peu. On ne va pas avoir un seul document. Donc on va voter en tant qu'AFRALO puisqu'on a déjà travaillé là-dessus depuis longtemps.

Donc les membres individuels, cela a déjà été adopté. Donc point suivant, vous avez décertification, quorum et la position de vice-présidente. Tout cela, ce sont des points sur lesquels nous avons travaillé au niveau des procédures opérationnelles. Et nous avons préparé, donc, des recommandations à ce sujet.

Une nouvelle fois, je propose que nous votions un par un, pas tous ensemble. Et ce qui va être adopté sera résolu. Et si on n'a pas assez de vote, et bien on continuera notre travail. Donc je ne sais pas ce que vous en pensez, de procéder de cette manière ? Vous appréciez cette méthodologie ? Cela vous convient ? Seun ?

SEUN OJEDEJI :

Merci beaucoup monsieur le Président de séance. Oui, tout à fait, la procédure me convient. On peut voter un par un, point par point. Je crois que les priorités, c'est la décertification et les instruments de performance, je crois, parce que les deux sont en rapport. Donc on ne peut pas voter sur la décertification et voter contre les indicateurs de performance. Cela ne ferait pas de sens.

Donc je pense qu'on devrait parler de décertification. Et le résultat du vote aura un impact sur les instruments et les indicateurs de performance. Donc je crois qu'il y a des opinions très tranchées sur ces points. Donc c'est pour cela qu'on n'a pas encore pu voter là-dessus.

TIJANI BEN JEMAA :

La priorité sera de commencer par les indicateurs de performance et ensuite, la décertification qui est basée sur les instruments d'indication de performance, les instruments de mesure. Et lors des téléconférences ou des réunions de ce type, on doit décider de ce sur quoi on doit voter, point par point, une nouvelle fois. Et nous allons tomber d'accord sur, tout d'abord, les indicateurs de performance en premier, je pense, et la décertification en second. C'est une proposition. Qu'en pensez-vous ? Des commentaires ?

Je répète. Alors nous allons commencer par voter sur les indicateurs de performance et ensuite, voter sur la décertification parce que la décertification est basée, justement, sur ces instruments permettant de mesurer la performance.

Seun.

SEUN OJEDEJI :

J'aimerais rappeler à tout le monde ici présent et à ceux qui sont à distance, j'aimerais demander au président de séance de résumer la procédure de vote. La procédure de vote, quelle est-elle ?

TIJANI BEN JEMAA :

La procédure de vote, d'accord, oui. À AFRALO, en général, on fait tout par consensus. Donc si l'on réussit à atteindre un consensus, on n'a pas besoin de voter. Mais si on a besoin de voter, et bien là, c'est un vote électronique sur sept jours ; on a sept jours pour voter par voie électronique. Et c'est anonyme, on ne sait pas qui vote quoi. Et les résultats sont remis par le logiciel SurveyMonkey, qui permet donc de noter les votes.

SEUN OJEDEJI :

J'aimerais rebondir là-dessus. Donc on décide simplement sur ces deux points qui maintenant vont pouvoir passer au vote.

Donc les personnes qui ne sont pas ici dans la salle pourront voter, n'est-ce pas ?

TIJANI BEN JEMAA : Oui. On va commencer par parler des indicateurs de performance et pendant sept jours, la période de vote sera ouverte. Une fois qu'on aura obtenu les résultats du vote, là, on parlera du processus de décertification qui là aussi fera l'objet d'un vote.

Mohamed, vous avez des idées là-dessus ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui, merci Tijani. Je crois que c'est important. C'est une décision importante. Et lorsque l'on prend en compte le wiki et là les indicateurs de performance, je crois qu'il y a eu beaucoup de propositions faites à ce niveau depuis huit mois. Et personnellement, je suis en faveur de cette procédure de vote. C'est une proposition que j'accepte tout à fait. Je crois que c'est important de résoudre ce point sur lequel on travaille depuis longtemps. Et je crois qu'on devrait avancer et procéder à une décision, à prendre une décision à ce niveau.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Mohamed. Donc s'il n'y a pas d'autres remarques, je vais lire ce que nous avons préparé.

Alors les critères de participation. Premièrement, réunions. L'ALS ou le membre doit participer aux appels téléphoniques AFRALO et également aux réunions de visu. Un manque de participation à ces réunions ne sera pas compté s'il y a une justification documentée et si le membre s'excuse dans des délais appropriés. Donc ça, c'est un critère.

Contribution. Le membre doit contribuer aux débats AFRALO ou bien au développement de politiques de l'ICANN par l'intermédiaire des listes de diffusion ou des pages wiki ainsi que par sa participation au groupe de travail.

Le vote, autre critère. Voter aux élections d'AFRALO pour les dirigeants d'AFRALO et les représentants d'AFRALO pour différents groupes d'ICANN et pour tout type de vote, donc par exemple lorsqu'il y a des questionnaires.

Quatrième élément de participation: activités locales. Toute ALS ou membre doit avoir une présence réelle au niveau local, donc une présence avec une communication avec les utilisateurs finaux du pays et de la région.

Donc voilà les quatre éléments de participation.

Donc les ALS ont trois statuts : actif, moins actif ou un petit peu au point mort. Les paramètres et le seuil des paramètres pour actif : a) participation à au moins une réunion tous les trois mois ; b) voter à au moins quatre questionnaires ou sondages ; c) avoir une contribution au moins tous les six mois ; d) soumission d'au moins deux rapports d'activités locales chaque année.

Deux, moins actif au niveau du seuil, seuil représentant moins d'activités : a) participant à au moins une réunion tous les trois mois ; b) vote à au moins un des quatre sondages consécutifs ; c) soumission d'au moins un rapport d'activités locales chaque année.

Donc le point mort, cela veut dire : a) pas de participation aux réunions en trois mois ; b) moins de deux contributions par six mois ; c) pas de rapport d'activité locale annuel ; d) et pas de vote consécutif.

Donc comment allons-nous voir ce statut ? Soit par les activités locales, soit par les votes et/ou les contributions aux activités locales. Cela veut dire que pour être actif, il faut que vous participiez à des réunions ou bien que vous votiez, ou les deux. Le mieux, c'est les deux évidemment. Mais voilà, ce que je vous donne, c'est le minimum. En plus, vous devez contribuer, avoir des contributions et des activités locales.

Est-ce qu'il y a des questions là-dessus ? Heidi ?

HEIDI ULLRICH : Merci beaucoup Tijani. J'ai une question sur la première section : participer à des groupes de travail. Je suis curieuse, est-ce que vous pourriez définir ces groupes de travail ? Ce sont des groupes de travail AFRALO, des groupes de travail At-Large, de la GNSO, PDP ou bien entre différents groupes ?

TIJANI BEN JEMAA : Tout ce que vous avez cité est valide. Et vous ne devez pas déclarer : « Oui, je participe. », vous devez pouvoir le prouver. Cette participation au groupe de travail est enregistrée, elle est officielle.

HEIDI ULLRICH : Donc je me demande comment vous visualisez le suivi de cela, les personnes qui travaillent au PDP de la GNSO, est-ce que vous avez pris cela en compte ?

TIJANI BEN JEMAA : Nous allons demander à notre communauté. Cela va être plus formel à l'avenir. Je pense demander à notre communauté qu'on nous indique qui participe à quoi sur la page wiki, sur l'espace de travail, si véritablement il y a une participation.

Gisella a une question également.

GISELLA GRUBER : Il faut être très clairs parce qu'on suit les groupes de travail At-Large. Et si l'on parle de la GNSO ou bien des groupes de travail entre les différentes communautés, cela va être la responsabilité de la personne d'informer At-Large. Et s'il y a des instrumentes de mesure pour les groupes de travail, je sais que pour la GNSO, on suit la participation mais je ne sais pas si les autres groupes de travail suivent de près la participation et notent la participation des personnes. Donc c'est une question de suivi de participation des personnes aux groupes de travail, donc qui est responsable de quoi.

TIJANI BEN JEMAA : Donc la responsabilité sera d'informer. Et il me semble que les groupes de travail de la GNSO ont toujours des registres, donc on a le suivi de la participation de notre communauté à leurs réunions aussi. Donc il est possible de faire ce suivi facilement. N'est-ce pas ?

GISELLA GRUBER : Oui, effectivement mais à ce moment-là, il s'agit également d'aller chercher des informations en dehors d'At-Large. C'est de cela que je parle. C'est un effet boule de neige parce qu'à ce

moment-là, il faudra qu'on accède au groupe de travail intercommunautaire, qu'on les contacte, qu'on leur demande s'ils font leur suivi de participation, s'ils passent l'appel, de leur demander ces informations. Donc je pense que c'est possible, mais je vais demander à Heidi de décider puisque c'est elle qui dirige ici.

HEIDI ULLRICH :

Donc en ce moment, je pense que la plupart de ces informations sont en fait vérifiées par le personnel manuellement, ce qui prend beaucoup de travail. Pourtant, je pense qu'il y a beaucoup de discussions par rapport à la possibilité, grâce à l'ITI, cette initiative de la technologie informatique, d'automatiser tout cela. Mais je ne sais pas où on en est.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci. Donc il faudrait définir quels sont les moyens pour vérifier ces mesures que nous ajoutons ici à l'écran. Y a-t-il des idées ? Oui, Daniel.

DANIEL NANGHAKA :

L'un des défis, que je sache, qui nous affecte même pendant les réunions de l'ICANN est la question du conflit. Donc par exemple, à titre personnel, c'est mon cas, j'assiste à cette réunion ici mais cela représente un conflit avec la réunion du

RDS de la GNSO auquel je participe. Donc je pense que si on consultait les mesures d'assistance par rapport à la réunion, il faudrait également ajouter des excuses pour la non-assistance et participation en raison des zones des conflits horaires pour les participants. Merci.

TIJANI BEN JEMAA : Excusez-moi mais je n'ai pas compris pourquoi il y avait un conflit d'intérêt là-dessus. Vous parlez de conflit de temps entre réunions ou entre activités, c'est cela ?

DANIEL NANGHAKA : Oui. Mais par exemple, s'il y avait quelque chose qui a lieu ailleurs, je ne pourrais pas me diviser pour être partout.

TIJANI BEN JEMAA : Oui, je comprends. Mais ce n'est pas un conflit d'intérêt, c'est un conflit de temps, un conflit temporaire.

DANIEL NANGHAKA : Oui. Ce n'est pas pour rentrer dans les détails mais en fait, mon intérêt pourrait être ici et moi, je pourrais être ailleurs. C'est pour cela que je parle d'intérêt.

TIJANI BEN JEMAA : Oui mais la définition de conflit d'intérêt, ici dans cet environnement, est que vous avez un intérêt qui entre en conflit avec ce que vous faites. C'est ce que nous entendons par conflit d'intérêt. De toute façon, j'ai bien compris ce dont vous parliez.

Y a-t-il d'autres remarques ? Très bien.

Donc nous avons ici action à suivre. Prenez-en note s'il vous plaît. Il faut que l'on définisse comment faire le suivi de la participation de nos membres au sein des groupes de travail en dehors d'At-Large.

Allez-y, Mohamed.

MOHAMED EL BASHIR : Je pense qu'il est très difficile de pouvoir faire cela puisqu'en général, il y aura des rapports qui seront envoyés par les chefs des groupes de travail, par le personnel de soutien ou par d'autres. Donc il y aura des registres d'assistance. Mais oui, quand quelqu'un ne fait pas bien son travail, il est très difficile de pouvoir savoir quel est le cas à partir des registres d'assistance. Donc on dépendrait des rapports des groupes de travail pour voir que les membres assistaient. Je pense qu'on ne pourrait qu'arriver à ce niveau-là. On ne pourrait pas savoir s'ils ont été actifs. On ne pourrait pas demander plus d'informations que cela.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Mohamed. Peut-être qu'on pourrait discuter de cela en davantage de détails par la suite mais que je sache, ce n'est pas facile. En général, si quelqu'un est dans un groupe de travail de la GNSO, il assistera à toutes nos réunions, il sera actif. Donc ce n'est pas la peine d'aller voir si quelqu'un a participé à un groupe de travail de la GNSO. S'il y a des doutes, on pourrait le vérifier au sein de l'ICANN et voir ce que nous faisons. Nous pourrions changer la manière de le faire et voir quels sont les outils disponibles pour les utiliser.

Abdeldjalil, vous voulez prendre la parole ?

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup. Plus d'indicateurs de performance, la première ligne concerne les réunions assistées aux conférences d'AFRALO ou toute autres réunions physiques ou virtuelles ? Je pense qu'ici, on a bien précisé que c'est AFRALO. Donc on pourrait être au niveau d'ALAC ou bien AFRALO, mais on pourrait, par exemple pour d'autres conseils, par exemple GNSO, on doit créer un profil d'abord, si je ne me trompe pas SOIG, pour participer. Là, on peut tracker facilement. Mais à mon avis, on doit se focaliser beaucoup plus sur la participation. Normalement, au sein de notre conseil, c'est beaucoup plus AFRALO et on peut aller au-delà ALAC. On peut essayer de

résumer ici et on va... Cela donne plus d'implications. Et ne pas forcer nos membres d'aller au-delà... C'est ça. Je vous remercie.

TIJANI BEN JEMAA : J'ai devant moi « attend AFRALO conference call and any other virtual or face-to-face meeting or any other virtual », donc ce que je veux dire ici, c'est que ce n'est pas seulement AFRALO. Mais on pourrait préciser peut-être, oui.

ABDULKARIM OLOYEDE : Bonjour, je m'appelle Abdulkarim. Je m'excuse de vous avoir rejoint en retard. Et je m'excuse également puisque je ne suis ici que pour la première fois. J'ai participé à distance auparavant, donc je suis content d'être ici en personne cette fois-ci.

Vous parliez d'un suivi de la participation et je voudrais savoir pourquoi cela est important. Que je sache, la participation ici est volontaire. Donc si vous commencez à faire le suivi de la participation des personnes qui sont des bénévoles, cela sert à quoi? Je ne comprends pas pourquoi on devrait faire cela. Merci.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Abdulkarim. Je suis content de vous rencontrer en personne. Je connaissais votre voix mais je ne vous avais jamais

vu non plus. Cette discussion est une discussion qui date d'il y a très longtemps. Il y a des gens qui disent : « On des bénévoles donc on n'a pas de devoir, on ne peut pas nous exiger de participer ou de ne pas participer ; on fait ce qu'on veut. » Et vous avez tout à fait raison, vous pouvez faire ce que vous voudrez. Mais votre situation ou votre statut au sein de l'organisation changera d'actif à inactif ou à moins actif. Et il nous faut cela parce que les personnes qui ne sont pas actives du tout seront désertifiées. C'est cela qui est important. Et c'était ce que tout l'At-Large a fait. Je pense que nous ne sommes que deux RALO qui n'ont jamais décertifié une ALS. Les autres RALO l'ont déjà fait.

Donc il nous faut des paramètres pour pouvoir le faire, des mesures. Et comme vous verrez, le processus de décertification est très très très indulgent.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup. Donc j'ai une petite question. Les indicateurs, cela touche uniquement les ALS ou bien cela peut toucher les membres individuels ? Parce que je vois les réunions, les membres individuels peuvent participer, contribution oui, activité locale oui mais le vote, non. Mais je ne sais pas est-ce que les indicateurs vont toucher ou si...

TIJANI BEN JEMAA : Merci Abdeldjalil pour cette question. Comme tu le sais et comme tu as voté, pour les membres individuels, pour le moment, ils n'ont pas le droit au vote donc ils ne peuvent pas être inclus dans la partie vote.

SARAH KIDEN : Je voulais ajouter à ce que disait Tijani et je voulais vous répondre également, Abdulkarim. On avait des ALS qui ne sont plus intéressées par nos travaux. Donc il fallait pouvoir faire le suivi de qui continue à participer. C'est pour cela qu'on voulait faire le suivi aussi. Merci.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Sarah.
Seun.

SEUN OJEDEJI : Merci. Sur le wiki, par rapport à la décertification que nous avons créée, on avait accordé qu'il y aurait deux choix pour la décertification. D'une part, vous pouvez mettre la décertification en rapport avec les mesures de participation et puis, on avait également une méthodologie qui était volontaire, c'est-à-dire pour les ALS qui n'étaient plus intéressées par AFRALO qui pouvaient demander à être décertifiées.

Or, en ce moment, on n'a pas de procédure définie pour la décertification. Donc on ne peut pas faire la décertification ni volontaire, ni en fonction de la participation. Donc je pense qu'il y a peut-être un manque de clarté par rapport aux mesures, par rapport à ce que nous comptons faire avec ces mesures, comment allons-nous mettre en œuvre cette procédure de décertification en fonction de la participation. Ce n'est pas une question pour nous personnellement. Je pense que le but est de décertifier les personnes sur la base d'un fonctionnement ou d'un fondement. On ne pourra pas le décider tout simplement. Ce sera également une question de savoir qui veut participer à nos processus et qui n'est pas intéressé par ce que nous faisons.

Donc je me demande si on ne pourrait pas trouver une manière appropriée pour faire le suivi et l'évaluation de la performance qui dépend de cette option de décertification volontaire, qui était la deuxième option pour la décertification telle qu'elle apparaissait sur notre wiki. C'est très bien d'avoir des processus, mais je voudrais savoir ce que nous comptons faire des mesures dès que nous les aurons. Donc il faudrait commencer à mettre en œuvre la décertification à partir de ce moment-là.

TIJANI BEN JEMAA :

Seun, permettez-nous de lire le paragraphe de décertification et puis nous verrons.

Abdeldjalil ?

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup. Donc j'ai une question. On parle des indicateurs de performance ou bien on est allé au deuxième point ?

TIJANI BEN JEMAA : C'est justement ce que je lui dis. Nous sommes encore aux performances. Maintenant, s'il n'y a plus de questions sur les performances, on peut passer à la décertification.

OK. Il paraît qu'on peut passer à la décertification maintenant. Je lirai le paragraphe. « L'ALAC est chargé de la décertification des ALS en fonction des recommandations des RALO. On est également chargés de la décertification des ALS qui ne sont pas en conformité avec les exigences d'adhésion et suivant également les besoins des RALO. Étant donné qu'AFRALO est censé donner, si nécessaire, sa recommandation pour la décertification, nous devons établir les lignes directrices concernant la décertification des ALS. »

Ici donc, on parle d'ALS parce que vous savez que les membres ne passent pas par un processus d'accréditation. S'ils respectent les exigences qui ont été imposées, ils sont acceptés. Mais les ALS passent par un processus.

Donc quelles sont les raisons possibles pour la décertification ?
Premièrement, une absence longue et totale des membres de l'ALS ; si l'ALS est en mode hibernation ou n'existe plus ; et troisièmement, si l'ALS ou la personne n'est plus intéressée par AFRALO.

Alors trois des RALO ont déjà recommandé la décertification de certaines ALS. Alors la recommandation est maintenant qu'AFRALO peut recommander à l'ALAC la décertification d'une ALS suivant le processus décrit ci-dessous si l'ALS ne remplit plus les critères de performance détaillés dans les principes de fonctionnement – principes de fonctionnement, c'est-à-dire principes opérationnels.

Donc première puce, une ALS entrant l'état veille est contactée par le président de la RALO pour comprendre pourquoi elle n'est pas active. Deux : une ALS qui a été dans l'état de veille pour une année entière et n'a pas donné de raison valable pour cette situation devrait être considérée pour la décertification. « Considérée »... vous voyez bien que je dis « considérée ». O ne dit pas qu'elle devrait être décertifiée tout court.

Tout au long de cette année, l'interaction avec les représentants des ALS continuera dans le but de les ramener aux activités de la RALO. Si, après l'année d'interaction et malgré tous ces efforts, l'ALS n'a pas donné de signes d'amélioration, le président de la

RALO contactera officiellement les représentants de l'ALS pour un dernier essai pour les ramener aux activités de la RALO avant de procéder au processus de décertification.

Si six mois après le dernier essai l'ALS ne s'est pas améliorée et n'a pas donné de raison convaincante pour cette situation, la RALO devrait procéder à recommander à l'ALAC la décertification de l'ALS.

Tout ce processus de décertification s'applique aussi aux membres individuels. Donc voilà le texte concernant la décertification.

Seun, maintenant, je voudrais essayer de comprendre votre commentaire. Je n'ai pas compris votre intervention. Est-ce que vous pourriez m'expliquer quelle était votre proposition ?

SEUN OJEDEJI :

Merci. Ce que je disais était qu'on ne devrait pas essayer de séparer ces deux méthodologies qui sont connectées. On a les mesures de participation et la décertification volontaire, qui sont toutes deux connectées. Quoi qu'en soit bien sûr le déclencheur, on arrivera toujours à la décertification. Donc les mesures de participation devraient faire partie d'une méthodologie pour pouvoir être mises en œuvre. Parce qu'on se demande comment obtenir des données pertinentes en dehors

de l'At-Large, mais vu qu'il existe également d'autres moyens de décertification qui apparaissent ici – vous venez de les lire –, il faudrait que l'on avance avec l'approbation du processus, même sachant qu'une partie de ce processus ne serait pas nécessairement mise en œuvre de manière immédiate parce qu'on n'a pas toujours les bonnes données. C'est cela que je voulais dire.

TIJANI BEN JEMAA :

Bin, j'ai bien compris. Donc vous proposez que l'on soumette au vote la performance et la décertification en même temps. Bien, j'ai bien compris, oui. D'accord. Je ne sais pas ce qu'en pensent nos membres ? Oui, Abdulkarim.

ABDULKARIM OLOYEDE :

Merci Tijani. Je suis Abdulkarim, encore une fois. Pardon, donc je voulais poser une question. Qu'entendez-vous lorsque vous dites « Tout le précédent s'applique aussi aux membres individuels. » ?

Et puis deuxièmement, je pense qu'il sera très difficile de séparer ALS de membres individuels. Les membres des ALS, s'ils participent, que ce soit à At-Large ou à une autre unité constitutive de l'ICANN, comment comptez-vous mesurer cela ? D'accord, vous ne participez pas à At-Large mais vous participez

ailleurs, vous assistez aux réunions d'une autre unité constitutive. Et alors, qu'en fait-on ?

TIJANI BEN JEMAA :

Il n'y a aucun problème si vous voulez participer aux autres unités constitutives. Il faut juste faire attention à ne pas être responsable ici et ailleurs. Autrement, vous ne pourrez plus participer à toutes les activités. Mais vous pouvez appartenir à plusieurs unités constitutives, bien sûr.

Lorsque je dis que cela s'applique aux membres individuels, cela veut dire que nous avons les registres également des membres individuels. C'est-à-dire que si un membre individuel n'est pas actif du tout ou s'il disparaît, pourquoi pas, pourquoi devrais-je maintenir cette personne dans nos registres ? Cela ne veut rien dire, cela ne sert à rien. Dans ce cas-là, cette personne sera décertifiée, comme les ALS.

Sarah demandait la parole. C'est bon ? D'accord, donc Seun.

SEUN OJEDEJI :

Merci. S'il était clair ce que j'ai dit tout à l'heure, je pense qu'au moment d'envoyer le document final, pour voter par rapport à la décertification, il faudrait que l'on ajoute une note pour cette option qui mettrait en rapport la décertification avec les mesures des performances. Donc lorsque nous avons une clarté par

rapport à la manière de mettre en œuvre les bonnes données, je pense qu'on pourrait faire cela.

TIJANI BEN JEMAA : Non, tout sera recoupé dans un même document. On n'aura pas besoin de planifier. Je n'ai pas compris alors.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Tijani. Donc j'ai compris les commentaires de Seun. Il y a des domaines qui ne sont pas clairs pour la mesure de la performance ou d'un manque de performance. Donc il me semble que plutôt que de créer quelque chose, nous avons une description de ces procédures dans les documents sur les politiques – nous suivons par exemple la performance des membres –, nous devrions avoir un processus externe, non pas dans cette déclaration de politique. Donc si on n'a pas cela, cela ne va pas être pertinent. Et il me semble donc qu'on ne devrait pas essayer d'avoir trop de procédures et d'aspect procéduraux ici.

Et je crois que le texte pourrait être plus général plutôt que d'un suivi de si près des performances des membres. Donc on pourrait exprimer différemment les choses. Donc je crois que dans ces documents, ce n'est pas exactement la bonne manière de procéder.

En ce qui concerne les règles de décertification, nous devons vérifier d'avoir des procédures qui soient prêtes. Il faut qu'elles soient également respectées. Mais il me semble que nous avons déjà accepté comme des critères minimaux de performance – je crois qu'ils sont satisfaisants – et donc à la base, nous devons suivre cela de près. C'est très difficile, je crois, de faire respecter tous ces détails qui existent déjà.

TIJANI BEN JEMAA :

Avant de donner la parole à plusieurs personnes, Mohamed, vous pourriez proposer d'approuver cela mais que nous ayons un document de mise en œuvre où nous pourrions mettre tous les détails sur ce document de mise en œuvre, tous les détails qui sont pour cette recommandation.

Je crois qu'il y a plusieurs personnes qui veulent prendre la parole. Il y a Heidi et ensuite, Barrack et vous ensuite.

HEIDI ULLRICH :

Merci beaucoup Tijani. Je regarde ce qu'a fait NARALO comme règles de mises à jour et récemment approuvées. Ils ont un processus également pour la décertification des ALS et pour le statut des membres individuels, donc pour la certification et la décertification des ALS – NARALO, ils font partie de l'ALAC également pour l'Afrique du Nord. Je crois que ce serait utile de

consulter toutes les RALO et de voir s'il ne serait pas possible d'harmoniser ces règles et de consulter l'ALAC et de voir si on pourrait améliorer les choses.

TIJANI BEN JEMAA : Donc consulter les autres RALO serait une bonne chose. Oui, c'est toujours bien de consulter les autres et les autres RALO, voir comment elles fonctionnent. Et pour ALAC, il n'y a pas besoin de cela parce qu'ALAC aura le dernier mot. Donc nous décidons si nos membres sont actifs ou pas. Donc on fixe les règles à l'ALAC. Et on peut s'inspirer des autres RALO, en effet. C'est une bonne chose. Mais pour l'ALAC, non ; l'ALAC n'a pas à participer à cela.

Nous avons Barrack qui veut prendre la parole. Vous l'avez.

BARRACK OTIENO : Merci beaucoup Tijani. Deux points que j'aimerais soulever. Premièrement, ce qu'a dit mon frère, j'oublie son nom, excusez-moi... oui, Abdulkarim. Donc je crois que le travail que l'on fait est extrêmement critique. Nous sommes des bénévoles et nous faisons un travail très important pour AFRALO. Et nous avons besoin de sérieux dans notre travail. Donc je pense qu'étant donné que nous sommes des bénévoles qui donnons beaucoup de notre temps et de nos ressources, nous avons également

besoin de discipline pour s'assurer que notre travail se déroule bien.

Deuxième point, j'aimerais partager un exemple pratique de ce qui s'est passé à la ccNSO. À chaque réunion, on note la participation, l'assiduité donc. Je crois que c'est essentiel d'avoir cela également. Donc si vous ratez des réunions, et bien cela va être publiquement visible et si pendant un an, vous n'êtes jamais venu aux réunions, c'est notable, également pour les groupes de travail, la participation des RALO est notée, des membres individuels. Je crois que cela, c'est une bonne chose parce que cela permet de bien suivre la participation. Et je crois qu'on pourrait emprunter cela d'autres SO et AC et je crois que cela fonctionne bien.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup Barrack. En ce qui concerne les réunions, toutes les réunions organisées comme AFRALO, vous avez une liste d'assiduité de toute réunion. Cela, on l'a cette liste d'assiduité. Pour avoir la liste des membres qui participent aux autres groupes de travail, c'est ce que nous essayons de faire. C'est pour cela qu'on essaie de trouver des outils pour être en mesure d'avoir des outils à jour et de suivre cela de près. Merci beaucoup.

J'aimerais donner la parole à...

CALEB OLUMUYIWA OGUNDELE : Bonjour. J'ai une question et un scénario. Assumons ou supposons qu'il y a une ALS et un membre individuel, et que le leadership au sein de l'ALS ne participe pas aux réunions ou ne contribue pas et les membres individuels participent. Donc dans ce cas, est-ce que cela compte pour l'ALS ? Ou bien cela va être une décertification pour l'ALS si un membre individuel d'AFRALO est également membre d'une des ALS ? Donc cela, c'est un scénario et je me posais la question à ce sujet.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup de cette question. J'aimerais vous indiquer que si vous êtes membre d'une ALS, vous ne pouvez pas être membre individuel. Vous êtes déjà un membre, vous êtes membre d'une ALS. Donc l'ALS est représentée par un, deux, trois... tout le monde peut représenter une ALS.

Donc nous avons deux représentants officiels, contact principal et secondaire. Mais tout le monde peut représenter une ALS dans une activité. Donc représentant formel, c'est le contact principal, et le contact secondaire. Mais si ces personnes ne sont pas disponibles, ne peuvent pas être là, elles peuvent nommer une personne, demander à Abdeldjalil de représenter l'ALS. Et cela ne pose pas de problème.

Sarah ?

SARAH KIDEN : Il ne reste pas beaucoup de temps et ce que j'aimerais faire, c'est que nous sortions ces deux points et que nous circulions ce document. Nous avons un groupe de travail et des règles de procédures, et donner à ces personnes une semaine pour réfléchir et avoir une conférence téléphonique à ce sujet.

TIJANI BEN JEMAA : Et bien nous avons dit que les détails seraient dans un document de mise en œuvre. Donc la décision maintenant est d'avancer et de mettre les critères de performance et la décertification ensemble au vote, de les proposer au vote. Et s'ils sont adoptés, nous préparons un document de mise en place. D'accord ? Donc c'est ce qui a été décidé.

Alors en effet, le temps s'est écoulé et il y a une main qui se lève.
Abdulkarim, allez-y.

ABDULKARIM OLOYEDE : J'aimerais revenir sur ce qu'a dit Heidi au sujet de l'At-Large ayant la décision finale. Donc si le comité a cette décision finale, est-ce qu'on ne perd pas de temps à parler de tout cela ? On essaie de fixer des règles mais apparemment, on n'a pas la

décision finale. Si on n'est en accord sur ces règles, est-ce que vous n'avez pas l'impression qu'on perd notre temps ? Parce que je crois qu'il faudrait d'abord les consulter, peut-être, et que l'on fasse quelque chose sur lequel ALAC tombera d'accord et acceptera.

TIJANI BEN JEMAA : Daniel, allez-y.

DANIEL NANGHAKA : J'aimerais dire que ce n'est pas une perte de temps parce qu'on doit travailler avec le consensus, essayer d'atteindre un consensus. En tant que membres d'AFRALO, nous devons trouver ce qui fonctionne le mieux pour nous. On peut voir ce qui fonctionne, on peut emprunter des idées, une idée ou deux, mais il y a une communauté AFRALO dans notre région.

Nous avons des défis de participation. Notre région a le moins de participation des membres. Donc quelle est l'utilisation ? Qu'est-ce qu'on peut faire avec un nom d'un participant qui n'est pas actif ? Comment est-ce que l'on va gérer cela ? Donc je crois qu'en tant que bénévoles, nous avons une obligation en tant que volontaires envers la communauté, tout particulièrement dans notre région d'Afrique. Nous devons contribuer à cela, à ce processus.

TIJANI BEN JEMAA : Très bien.

Allô, Mohamed ?

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup. Je pourrais proposer, pour avancer, que nous ayons cette révision du texte. J'ai une inquiétude au niveau de la mise en œuvre des procédures et je pense qu'on pourrait avoir un texte qui assure que nous ayons et nous gérons les éléments procéduraux un petit peu plus tard, après une meilleure définition.

Donc être prudents. Je sais qu'on n'a pas beaucoup de temps, je sais qu'il est important de progresser également. Mais je pense qu'on devrait se mettre d'accord sur mettre un texte au vote, proposer au vote un texte pour essayer d'atteindre un consensus. Et je pense que cela demande un petit peu de changement de libellé, travailler un petit peu sur le texte. J'ai entendu certaines préoccupations de Seun et d'autres personnes ; j'ai compris également ce que Tijani a dit sur la manière dont un peut s'assurer que la mise en œuvre soit faisable bientôt et qu'il y ait donc les différentes recommandations et le guide de recommandations pour notre RALO.

Donc moi, je pense que l'on peut avancer et présenter ce texte à nos bénévoles.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup Mohamed. C'est vous le patron, vous décidez. Donc nous allons revoir le texte. Mohamed a pensé à quelques petits changements. Une fois qu'on aura le nouveau texte, on le met au vote, on le propose au vote. Merci beaucoup Mohamed.

Nous allons bientôt clore cette réunion parce que nous avons déjà passé tout le temps imparti. Et donc est-ce qu'il y a d'autres remarques avant que nous levions cette séance ? Est-ce qu'il y a d'autres points à aborder ? Sarah ?

SARAH KIDEN : J'aimerais donc officiellement souhaiter la bienvenue à Abdulkarim. C'est notre premier membre individuel d'AFRALO. Je suis très heureuse de lui souhaiter la bienvenue.

TIJANI BEN JEMAA : Oui. D'autres remarques ?

S'il n'y a pas d'autres points à soulever, je vous remercie de votre attention et de votre participation. Cela a été très très bien de vous voir et de rencontrer des personnes que je n'avais jamais rencontrées de visu. Merci beaucoup. Nous avons eu une

bonne réunion productive. Merci Mohamed de votre participation à distance au téléphone. Et nous aimerions, donc, remercier notre personnel qui est toujours là pour nous soutenir à tous les niveaux ; nous les remercions. Et nous remercions également nos interprètes parce qu'ils travaillent avec acharnement.

Et nous levons donc maintenant la séance et nous vous remercions. Et nous allons pouvoir prendre une photo, Glenn McKnight va pouvoir prendre une photo de famille.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]